

## Section 17, relevé de conclusions de la session d'automne 2021

La Section 17 s'est réunie du 25 au 28 octobre 2021 pour traiter les points suivants.

1. [Échanges avec Benoît Mosser \(section 17 sortante \[2016-2021\]\)](#)
2. [Échanges avec Nicolas Arnaud et Guy Perrin](#)
3. [Concours 2022 : nombre de postes espéré et dates indicatives](#)
4. [Décisions diverses](#)
5. [Évaluations à mi-vague ou vague](#)
6. [Examens divers](#)
7. [Examen des médailles](#)
8. [Examen des demandes de promotions](#)

### 1. Échanges avec Benoît Mosser (section 17 sortante [2016-2021])

La Section 17 nouvellement en place, a eu l'occasion d'échanger pendant 1h30 avec Benoît Mosser, président de la section sortante (2016-2021). Il a fait part de son retour d'expérience et répondu aux nombreuses questions.

La Section 17 l'a remercié pour son travail, sa disponibilité et ses conseils.

### 2. Échanges avec Nicolas Arnaud et Guy Perrin

La Section 17 a échangé avec Nicolas Arnaud, directeur de l'INSU, et Guy Perrin, directeur-adjoint scientifique A&A.

#### Document de restitution de la prospective INSU

En fin 2019-début 2020, l'INSU a organisé pour la première fois une prospective transverse à ses quatre domaines disciplinaires. Le document de restitution est désormais disponible sur son site [web](#), en version [intégrale](#) (168 pages) et en version [synthétique](#) (12 pages).

#### Concours CR et DR Section 17

L'INSU a annoncé 5 postes au concours CRCN et 5 postes au concours DR2 en Section 17 pour 2022. Comme pour 2020 et 2021, il n'y a pas de poste ouvert au concours DR2 "externe" en Section 17, mais 11 postes DR2 "externes" banalisés sur l'ensemble de ses sections du CNRS (voir ci-dessous).

#### Éventuel concours CR Section 17 fléché vers un laboratoire relevant de l'INS2I

Le CNRS et l'INS2I envisagent qu'un poste CRCN supplémentaire puisse être ouvert en Section 17 avec un fléchage vers une unité de l'INS2I (CRISAL Lille, GIPSA-lab Grenoble, IRIT Toulouse et L2S Gif-sur-Yvette) sur la thématique « *Données et modèles astrophysiques : traitement et exploitation des mesures physiques, simulation, calcul intensif et temps réel* ».

Dans l'hypothèse où ce poste serait effectivement ouvert avec ce fléchage, le concours serait traité par la Section 17 complétée par 1 ou 2 personnes expertes membres des Sections 06 et/ou 07.

### **Concours CR et DR CID 55**

L'INSU a également annoncé que le CNRS allait ouvrir 5 postes CRCN et 5 postes DR2 au concours de la nouvelle commission interdisciplinaire (CID) 55 - sciences et données. Elle encourage vivement les candidatures à la fois en lien avec les thématiques de la Section 17, et avec la recherche en sciences et données, à postuler à ce concours.

### **Concours "DR2 externe"**

En 2022, le CNRS prévoit un concours "DR2 externe" analogue à ceux de 2020 et 2021, qui s'inscrit dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) du CNRS<sup>1</sup>.

Le [COP de 2020](#) mentionne explicitement : « *Le CNRS souhaite également recruter plus de DR (ou de CDI) «externes», avec l'objectif d'accueillir des personnes n'ayant pas déjà un poste permanent en France dans le milieu académique, et assorti d'un package d'accueil significatif. Un tel dispositif doit notamment permettre d'accueillir des lauréats d'ERC souhaitant s'installer en France, ou encore de stabiliser en France des lauréats du programme MOPGA<sup>2</sup>. Il visera à recruter des candidats ou candidates apportant une valeur ajoutée aux forces existantes au sein des unités dont le CNRS est tutelle, tous instituts confondus.* »

La liste des personnes lauréates du concours "DR2 externe" de 2020 et de 2021 (dont une chaque année affectée dans un laboratoire relevant de la Section 17) s'est très exactement inscrite dans les objectifs du COP. Comme lors des années précédentes, les candidatures pour le concours 2022 gagneront donc à être préparées et présentées dans le strict respect de ce cadre. En effet, le CNRS rappellera aux sections, responsables des jurys d'admissibilité, que les candidatures des personnes ayant déjà un poste permanent en France dans le milieu académique ne sont pas concernées. Il rappellera aussi que ces postes "DR2 externes" doivent être préparés avec l'unité d'affectation prévue et les tutelles de cette unité. En 2020 et 2021, la plupart des candidatures "DR2 externes" conduisant à un recrutement par le jury d'admission du CNRS avaient été ainsi préparées, prévoyant de plus un environnement pour accueillir les DR2 recrutés.

### **Promotions CRHC**

Au-delà du mérite scientifique, le CNRS encourage fortement la candidature à une promotion CRHC des personnes ayant atteint les derniers échelons CRCN, afin que leur soit offerte une solution d'amélioration du déroulement de leur carrière. Au moment de l'échange, le nombre exact de promotions CRHC n'était pas encore connu, 5 promotions étaient espérées.

---

<sup>1</sup> [https://www.cnrs.fr/sites/default/files/news/2020-02/COP\\_V9\\_3101\\_web.pdf](https://www.cnrs.fr/sites/default/files/news/2020-02/COP_V9_3101_web.pdf)

<sup>2</sup> Make Our Planet Great Again

### 3. Concours 2022 : nombre de postes espéré et dates indicatives

Le calendrier **prévisionnel** est le suivant :

**Concours CRCN, Section 17** : 5 postes + 1 poste fléché éventuel

- Instance d'équivalence et bureau de concours : 25 janvier 2022
- Jury d'admissibilité sur dossier : 28 février - 2 mars 2022
- Auditions CRCN : semaine du 28 mars 2022
- Jury d'admissibilité CRCN : 4 et 5 avril 2022

**Concours DR2, Section 17** : 5 postes (et concours DR2 externe)

- Instance d'équivalence et bureau de concours : 25 janvier 2022
- Auditions DR2 : 6 et 7 avril 2022
- Jury d'admissibilité DR2 : 8 avril 2022

**Concours CRCN, CID 55** : 5 postes

- Instance d'équivalence et bureau de concours : 28 janvier 2022
- Jury d'admissibilité sur dossier : 10-11 mars 2022
- Auditions et jury d'admissibilité : dates non arrêtées

**Concours DR2, CID 55** : 5 postes

- Instance d'équivalence et bureau de concours : 28 janvier 2022
- Auditions DR2 et jury d'admissibilité : dates non arrêtées

### 4. Décisions diverses

#### **Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR)**

La Section a décidé de traiter les demandes de PEDR en 2022. Rappel de la mesure prise au niveau du CNRS : la PEDR est attribuée aux CRCN entrants qui en font la demande.

#### **Nomination référents parité, diversité et handicap**

La Section 17 a nommé Tania Regimbau, référente et Mamadou N'Diaye, référent, "Parité, diversité et handicap".

Le CNRS doit être attentif à promouvoir chaque année dans chaque grade une proportion de femmes au moins égale à la proportion de femmes promovables. Dans son exercice de la session d'automne 2021, la Section 17 a pris le soin d'appliquer des critères d'évaluation non genrés et a veillé à évaluer les dossiers en tenant compte de la diversité des profils.

### 5. Évaluations à mi-vague ou vague

L'évaluation à mi-vague portait sur les unités de la vague E, correspondant à la région Île-de-France.

Évaluation des CR/DR	Nombre de dossiers	Avis			Remarques
		Favorable	Différé	Réservé, alerte	
Évaluation à mi-vague	35	35			
Ré-examen	0				

## 6. Examens divers

Le tableau ci-dessous récapitule les avis proposés (les régions grisées mentionnent le type d'avis qui ne peut pas être attribué, selon le type d'évaluation).

Éléments de et carrières demandes particulières	Nombre de dossiers	Avis			Remarques
		Très Favorable	Favorable	Autre	
Titularisation (fin de stage)	4		4		
Confirmation d'affectation CRCN	5		5		
Reconstitution de carrière	4		4		Un dossier incomplet, à revoir au printemps 2022
Confirmation d'affectation DR	6		6		
Changement d'affectation	0				
Éméritat (renouvellement)	1	1			
Écoles thématiques	9	6	1	2 avis réservés	2 avis réservés pour des écoles s'apparentant à des colloques

Structures de recherche	Nombre de dossiers	Avis			Remarques
		Favorable	Différé	Autre	
Changement de direction					
Expertise	1	1			Rattachement d'une UMR à la Section 17 en qualité de section secondaire

## 7. Examen des médailles

La communauté est sollicitée pour les médailles de bronze et d'argent du CNRS via un courrier aux présidentes et présidents de programme national et aux directrices et directeurs des unités relevant principalement de la Section 17.

Nous continuons à encourager les unités et programmes à proposer une candidate et un candidat pour la médaille de bronze, et de même pour la médaille d'argent.

Nous insistons sur le fait que les propositions de médailles se doivent de respecter la signification de ces récompenses telles qu'elle est définie par le CNRS. La médaille de bronze va récompenser le travail de recherche de jeunes chercheurs ou enseignants-chercheurs depuis leur recrutement, en poste depuis assez longtemps pour être titulaires ; la médaille d'argent n'a pas vocation à récompenser une carrière qui s'achève. Un CV détaillé peut être utile au bon positionnement d'une candidature dans sa carrière de chercheuse/chercheur.

Conformément aux demandes du CNRS et de l'INSU, deux propositions de médaille d'argent (une femme et un homme) et deux de bronze (une femme et un homme) ont été remontées à l'INSU, sans classement.

Les médailles du CNRS se distinguent par leur caractère unique, qui implique une dimension d'exemplarité que le CNRS ne manque pas de mettre en avant lorsque sont célébrées les remises de médaille.

## 8. Examen des demandes de promotions

Nous continuons de demander à la communauté entière de permettre aux candidates potentielles de s'affranchir de toute autocensure, tant pour les promotions que pour les autres dossiers de candidatures.

	Total candidatures	Candidatures féminines	
CRHC	11	2	18%
DR1	23	5	22%
DRCE1	20	4	20%
DRCE2	4	3	75%

La refonte du format du dossier de candidature aux promotions ne fournit pas de place attitrée pour le projet de recherche. La Section 17 encourage les personnes candidates à en fournir un car cela reste un élément clé d'un dossier. Il est conseillé de mettre en annexe un CV détaillé.

## Promotions CRHC

Pour cette cinquième campagne de promotion de chargés de recherche hors-classe (CRHC), il y avait 11 candidatures pour l'accession à ce grade ; la Section en a classé 8. Le nombre exact de promotions CRHC n'était pas connu au moment de l'examen des dossiers, le CNRS ayant fait le choix de ne pas répartir de volume indicatif de possibilités par section.

Age médian des dossiers CRHC classés depuis la création de ce grade :

- Printemps 2018 : 62 ans
- Automne 2018 : 57 ans
- Automne 2019 : 57 ans
- Automne 2020 : 50 ans
- Automne 2021 : 49 ans

Cette distribution des âges médians montre que la première phase de ces promotions CRHC – le rattrapage de carrières – est quasiment achevée, quand bien même quelques collègues chargés de recherche de classe normale pourraient et devraient déposer un dossier mais ne le font pas. La distribution permet à chaque CRCN de se situer, selon sa situation personnelle, pour les prochaines campagnes de promotions où vont simultanément se poursuivre l'amélioration des conditions de carrière et la promotion de trajectoires plus rapides.

Il est à noter qu'au-delà du mérite scientifique, le CNRS encourage fortement la candidature à une promotion CRHC de toute personne ayant atteint les derniers échelons du grade de CRCN.

Enfin, le CNRS, l'INSU et la Section 17 **répètent** que le passage CRHC ne compromet en rien un futur recrutement DR2 : dans un cas il s'agit d'une promotion, dans l'autre d'un recrutement via un concours dans un autre corps. Si toute responsabilité structurante est appréciée chez un CRCN pour une promotion à la hors-classe, elle apparaît indispensable pour un recrutement DR2.

Automne 2021	≤ 50 ans	51-55 ans	56-60 ans	> 60 ans
Dossiers déposés	6	3	2	0
Dossiers classés	4	3	1	0

## Promotions DR (DR1, DRCE1, DRCE2)

En réunion restreinte aux membres de rangs A, la Section 17 a examiné les dossiers de promotion :

- Il y avait 23 dossiers/candidatures pour l'accession au grade de DR1 : la Section en a classé 7, le nombre de promotions étant alors inconnu mais estimé à 6.
- 20 candidatures pour l'accession au grade de DRCE1, la Section en a classé 3, le nombre de promotions attendu serait de 2.
- 4 candidatures pour l'accession au grade de DRCE2 : toutes classées.

**Prochaine session de promotion**

Nous rappelons que les classements ne préjugent en rien des résultats des campagnes des prochaines années pour les personnes classées qui ne seraient finalement pas promues cette année.